



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél. : (418) 867-1616 Télécopieur : (418) 868-2411

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 6 février 2023, à 19 h 00, à distance.

Étaient présents(es) : Parents d'élèves : Mme Amélie April M. Matthieu Landry-Otis
M. Sébastien Samson-Thibault Mme Sophie Desrosiers Mme Josée Martel
Mme Tania Gagnon

Personnel école : Mme Nadine Normand Mme Carolyne Michaud
Mme Audrey Ouellet Mme Julie Richard Mme Mélanie Lagacé
M. Francis Mailloux

Invités : Aucun_____

Participait également : Mme Édith Michaud, directrice

Secrétaire : Mme Édith Michaud, directrice

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Édith souhaite la bienvenue à tous après avoir vérifié le quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Josée Martel fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie April APPUYÉ par M. Matthieu Landry-Otis</p> <p>QUE l'ordre du jour soit</p> <p>ADOPTÉ tel quel.</p>	
3. Formations obligatoires nouveaux membres - Visionnement capsules formation		Les capsules ont été envoyées aux membres qui ne les ont pas suivies.
4. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2022	<p>Le procès-verbal a été envoyé par courriel afin que les membres puissent en faire la lecture.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Lagacé</p> <p>APPUYÉ par Mme Audrey Ouellet</p> <p>QUE le procès-verbal soit ADOPTÉ tel que présenté.</p>	
5. Objet d'approbation 5.1 Grille-matières 2023-2024	<p>5.1 Aucune modification à la grille-matière proposée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Lagacé</p> <p>APPUYÉ par Mme Matthieu Landry-Otis que la grille-matières 23-24 soient ADOPTÉES tel que présenté.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Objet d'information</p> <p>6.1 Service de garde fermé-semaine de relâche</p> <p>6.2 Campagne de financement</p>	<p>6.1 Rappel; service de garde sera fermé lors de la semaine de relâche de mars 22-23.</p> <p>6.2 La campagne de vente de fromage a permis de ramasser 35748,00\$ en vente. Le calcul des profits reste à déterminer.</p>	
<p>7. Correspondance</p>	<p>Aucune correspondance</p>	
<p>8. Rapport des responsables</p>	<p>M. Matthieu n'a pas eu de rencontre du comité de parents depuis notre dernière rencontre.</p>	
<p>9. Autres points</p> <p>a) Fermeture SG lors des tempêtes</p> <p>b) Commanditaires/comédie musicale</p>	<p>a) Les membres du CÉ ne rapportent pas de commentaires négatifs à l'effet que depuis le début de l'hiver le SG a été fermé à 2 reprises.</p> <p>b) Mme Édith demande l'autorisation de demander des commanditaires afin de maintenir le projet de comédie musicale.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
10. Date de la prochaine séance –	-La prochaine rencontre aura lieu le lundi 3 avril 19h00.	
11. Période de questions	Aucune question	
12. Levée de l'assemblée	<p>La rencontre se termine à 19h30.</p> <p>Mme Audrey propose la levée de l'assemblée.</p>	

Josée Martel, présidente

Édith Michaud, secrétaire